



INSTRUCTIONS POUR L'ANIMATEUR DE LA CAUSERIE

Ici on présente UNIQUEMENT les renseignements de base. Assurez-vous de personnaliser votre causerie pour votre exploitation et votre établissement.

- ✓ Imprimez des copies de cette feuille pour vous et pour chaque participant.
- ✓ Menez une discussion avec vos travailleurs sur le matériel dans cette feuille à un lieu approprié au sujet. Assurez-vous de donner des exemples concrets dans la mesure du possible.
- ✓ Accueillez les questions.
- ✓ Terminez avec une révision courte des points principaux ou un résumé basé sur la discussion.
- ✓ Remplissez la feuille avec le nom de l'exploitation, le lieu et la date. Faites signer la feuille par chaque travailleur pour confirmer sa présence.
- ✓ Classez votre feuille dans vos dossiers de formation des travailleurs pour documenter l'événement de formation.

ACTIVITÉ DE TRAVAIL

L'élevage du bétail exige généralement la manipulation et l'administration de médicaments vétérinaires comme les antibiotiques, vaccins, anesthésiques par injection ou inhalation, désinfectants et peut-être même les stéroïdes. Si une de ces choses pose un risque spécifique pour vous—comme une allergie à la pénicilline—avisez-moi ou votre superviseur.

CONTEXTE

On doit protéger les médicaments contre les changements de température, les rayons du soleil, la poussière, l'humidité, les animaux et insectes. Les étiquettes des produits indiquent la température d'entreposage recommandée. L'entreposage idéal pour les médicaments à la ferme est un endroit propre, sec et à l'abri du gel comme un bureau de ferme, salle de service ou réfrigérateur réglé entre 2 et 8° C. Fermez à clé l'aire d'entreposage des médicaments pour empêcher l'accès par des enfants ou personnes non autorisées.

Points clés

PRATIQUES DE MANIPULATION

Notre ferme a des Pratiques normales d'exploitation pour la manipulation des médicaments et l'utilisation des vêtements et l'équipement de protection comme précisé. Si vous ne vous en souvenez pas, faites-en une révision—Vous pouvez les trouver :

_____.

Traitez tous les produits médicaux comme potentiellement nuisibles.

Soyez conscient(e) du type de médicament que vous manipulez et des dangers connexes. Lisez l'étiquette pour apprendre ce qu'il faut faire en cas d'inhalation, de piqûre par une aiguille, de vaporisation dans les yeux etc.

Portez des gants jetables lors de la manipulation de tout produit ouvert ou non conditionné.

Avisez-moi ou votre superviseur si vous êtes ou vous prévoyez devenir enceinte. En cas de grossesse soyez consciente des médicaments et évitez leur

manipulation parce qu'ils peuvent nuire à l'enfant à naître ou provoquer une fausse couche.

Avisez-moi ou votre superviseur si vous souffrez d'allergies ou d'effets néfastes qui à votre avis sont causés ou empirés par la manipulation de ou l'exposition à des produits médicaux vétérinaires.

Lavez les mains après la manipulation des médicaments, même si vous avez porté des gants jetables.

Documentez quel animal a été traité et pour quel problème, avec quels médicaments, tel qu'exigé par nos pratiques de tenue des registres à la ferme.

Nos médicaments vétérinaires sont entreposés à

_____.

Nos registres de médicaments vétérinaires sont entreposés à

_____.

COMMANDITÉ PAR :



ATTENTION

Quand vous administrez des traitements et aiguilles aux animaux, assurez-vous de le faire dans une aire avec les contraintes appropriées pour les animaux (p. ex. une chute ou un enclos) et assurez-vous d'avoir l'aide d'autres personnes.

PROCÉDURES D'URGENCE / CONTACTS

En cas d'incident ou de blessure, appelez le 911 ou les services d'urgence locaux et avisez-moi ou votre superviseur.

AUTRES RESSOURCES

Proper Storage of Veterinary Medicines (April 2002), par National Ag Safety Database, disponible à <http://nasdonline.org/document/1674/d001555/proper-storage-of-veterinary-medicines.html> [en anglais seulement].

GESTION ET ÉLIMINATION DES STOCKS

Achetez des drogues dans des quantités qui seront utilisées dans un délai raisonnable. Vérifiez la date d'expiration des produits avant l'achat. Utilisez en premier lieu les produits ayant une date d'expiration antérieure. Jetez les produits périmés.

- Plusieurs vétérinaires et fabricants acceptent les produits périmés au lieu d'achat.
- Dans certaines municipalités, on peut jeter les médicaments lors des « Jours d'élimination des déchets dangereux ménagers ».
- Les pesticides pour animaux (p. ex. anthelminthiques, produits de contrôle des poux, etc.) doivent être jetés de la même façon que les pesticides pour cultures.

« Objets tranchants » désigne les aiguilles, lames de scalpel et seringues avec aiguilles y fixées qui sont usagées. On doit ranger les objets tranchants dans un contenant en plastique à l'épreuve des fuites et des perforations avec un couvercle refermable.

Étiquetez clairement le contenant des objets tranchants comme « déchets biomédicaux » et « Ne pas utiliser pour le traitement ». Ne remplissez jamais entièrement ces contenants! Rangez le contenant des objets tranchants dans un endroit sec et sécuritaire pour empêcher l'accès par des enfants ou animaux de compagnie, et où le contenu ne sera pas réutilisé par accident. Notre contenant des objets tranchants est entreposé à :

_____.

Ne réutilisez jamais les contenants de médicament pour le bétail. Entreposez les contenants à jeter d'une manière qui empêche l'accès par des enfants ou animaux de compagnie ou le bétail. On peut mettre au rebut la plupart des contenants lavés (à l'exception des contenants de pesticide) dans les sites d'enfouissement. Dans notre municipalité, la mise au rebut se fait par :

_____.

COMMENTAIRES / SUGGESTIONS

Nom de l'exploitation _____

Lieu _____

Animateur de la réunion _____

Date _____

PARTICIPANTS À LA CAUSERIE SÉCURITÉ

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____



SécuriFerreCanada
CanadaFarmSafe

Cet outil de producteur a été élaboré par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). La tenue régulière de Causeries sécurité, ou réunions de sécurité, avec les travailleurs agricoles est un élément de l'établissement d'un plan de sécurité agricole complet comme précisé dans le Plan de SécuriFerre Canada, l'outil de gestion des risques opérationnels de l'ACSA pour la santé et la sécurité à la ferme. Pour télécharger la version de base du Plan de SécuriFerre Canada, visitez www.casa-acsa/fr/PlanSecuriFerreCanada, ou contactez le bureau de l'ACSA au 1-877-452-2272 pour en apprendre davantage.

Cette Causerie sécurité a été financée par la société commanditaire exclusive Pioneer Hi-Bred Limited. L'ACSA est financée en partie par *Cultivons l'avenir 2*, une initiative fédérale, provinciale et territoriale, avec un soutien des secteurs agricole et des entreprises.